

Je crois devoir ajouter que je suis seul responsable de cette brochure que j'ai écrite moi-même depuis le premier jusqu'au dernier mot.

Je ne crois pas devoir publier les autres approbations que j'ai reçues.

Dura lex, sed lex.

Votre, etc.,

L. O. DAVID.

LETTRE PASTORALE

Des archevêque et évêques de la province ecclésiastique de Québec, au sujet du journal l' " Electeur "



A lettre pastorale suivante a été lue dimanche dernier, au prône de toutes les églises paroissiales et chapelles de la province ecclésiastique de Québec.

NOUS, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE ET EVÊQUES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC.

Au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de cette province, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Les évêques catholiques, préposés par Jésus-Christ lui-même à la garde des saines doctrines et de la morale chrétienne, n'ont pas seulement le droit, mais aussi le devoir de prémunir les fidèles contre toute publication dangereuse, d'interdire même la lecture des journaux qu'ils jugent dommageables aux intérêts de la foi et de l'Eglise.

C'est pourquoi Nous venons aujourd'hui dénoncer publiquement, aux fidèles confiés à notre charge pastorale, le journal l'*Electeur*, publié à Québec, dont les idées malsaines et les articles perfides, surtout depuis quelque temps, constituent un vrai péril religieux et social.

Ce journal, en date du 28 janvier dernier, contenait à l'adresse d'un membre de la hiérarchie catholique de cette province, un article faux, scandaleux et subversif de l'autorité ecclésiastique, que son directeur fut plus tard obligé de désavouer.

Deux semaines après, le dit journal, sous le couvert de l'autorité d'un prétendu théologien, émettait les mêmes principes d'insubordination vis-à-vis des chefs de l'Eglise et d'insoumission à leurs ensei-